

DECLARATION COMMUNE CSE – 7 JUILLET 2005

La rigueur budgétaire se traduit par une réduction massive de postes depuis 3 ans, mais aussi par la suppression des options, la réduction de la carte des langues vivantes

Monsieur le ministre,

Le 16 décembre dernier, le CSE émettait à une écrasante majorité un vote défavorable au projet de loi d'orientation qui lui était soumis. Ensemble, nous affirmions notre volonté de voir se concrétiser une nouvelle ambition pour l'école, nous dénoncions un projet qui n'était pas "en mesure de lutter contre les inégalités sociales, de conduire tous les jeunes à la réussite scolaire, de contribuer à l'élévation du niveau de qualification" et nous demandions au ministre d'ouvrir de véritables négociations en se donnant le temps nécessaire pour "éviter un gâchis lourd de conséquences".

Au lieu de répondre à ces demandes, François Fillon a purement et simplement ignoré ce vote, refusant toute négociation et choisissant le passage en force.

Cette attitude a suscité des réactions importantes : les personnels, les parents, et massivement les lycéens se sont mobilisés sans pour autant être entendus.

Vous avez, dans les jours qui ont suivi votre nomination, affirmé que vous souhaitiez vous donner le temps du dialogue et comprendre les raisons qui avaient suscité un tel mouvement de protestation. Vous avez donné quelques signes en ce sens en suspendant l'examen des textes d'application.

L'ouverture que vous avez affichée relève du faux-semblant.

En pleine période de congés scolaires vous nous proposez à la hâte des projets de décrets d'application sans prendre en compte les fortes attentes de la communauté éducative.

Votre politique va à l'encontre des intentions que vous affichez sur l'égalité des chances et sur la réussite des élèves.

Nous demandons :

- le rétablissement des TPE en terminale.
- un collectif budgétaire pour la rentrée 2005 : sans lui, celle-ci serait marquée par un alourdissement des effectifs, des suppressions d'options, des remplacements plus difficiles, un recul du taux de scolarisation des 2/3 ans...
- un autre projet de budget pour 2006 car celui qui a été annoncé va continuer d'aggraver la situation prévue à cette rentrée, rendant impossible toute amélioration, tandis que les mesures nouvelles liées à la loi d'orientation, notamment le soutien, ne seront financées que par redéploiements.
- le maintien des mises à disposition pour les associations complémentaires qui contribuent à la réussite de tous les jeunes.

Par ailleurs, nous insistons solennellement sur les conditions de la rentrée prochaine. Dans l'Education nationale, trois années de restrictions budgétaires ont abouti à de trop nombreuses suppressions de postes, de classes, de filières ou d'options qui sont un frein à la réussite de tous. Cela fait dix mois que nous alertons le gouvernement pour que le budget 2005 de l'Education nationale, une nouvelle fois désastreux, soit profondément modifié. Le budget de l'Education nationale est de plus en plus étranglé.

Le gouvernement prétend donner priorité à la « bataille de l'emploi », mais supprime des milliers de postes dans l'éducation nationale.

Lorsqu'un déficit d'encadrement conduit à une dégradation de la vie collective dans les établissements scolaires, lorsque la continuité pédagogique est rompue par le manque de personnels remplaçants, lorsque la suppression de filières réduit le choix des élèves engagés dans la voie professionnelle, alors c'est bien la qualité du service public d'éducation, c'est-à-dire sa capacité à assurer la réussite de tous les élèves, qui est en jeu.

L'avenir des jeunes mérite davantage de considération.

Sur l'ensemble de nos dénonciations, concernant à la fois les décrets d'application, les conditions de la rentrée et la préparation du budget 2006, qu'apportez-vous, Monsieur le ministre, comme réponse au CSE ?

CFDT ; CGT ; FCPE ; FEP-CFDT ; FSU (SNES, SNUIPP, SNEP, SNESUP, SNASUB) ; JPA ; Ligue de l'enseignement ; SGEN-CFDT ; UNEF ; UNL ; UNSA-Education (A&I, SE-UNSA, SIEN, SNAEN)